

J. P. HAMILIUS JR.

127, RUE J. P. MICHELS
ESCH/ALZ. LUXEMBOURG

PERSONNELLE

TIMBRES
Caritas
POUR
Noël ET Nouvel An

Monsieur Jos. HEIRICH

Industriel

Avenue Grand-Indusson Charlotte

DUDELANGE





Association sans but lucratif

Sous le Haut Patronage de
S.A.R. Monseigneur le
Grand-Duc Jean de Luxembourg

LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE 1940-1945

Siège:
Résidence Jean-Charles
5, rue du Cimetière
LUXEMBOURG-BONNEVOIE

Téléphone: 48 97 76
Comptes: ccp 283 66

Monsieur Jos. Weirich
Président
Fédération Nationale des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force
rue de la Poste
Dudelage

LUXEMBOURG, le 20 novembre 1973.

Monsieur le Président,

Nous nous permettons de nous référer, au nom du comité exécutif de la Ligue Luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de Guerre 1940-1945, à votre lettre du 12 novembre dernier qui lui a été soumise au courant de sa réunion du 19 novembre 1973.

Nous sommes chargés de vous faire savoir que le comité exécutif LLMIG note avec satisfaction que vous avez l'intention (suivant la première phrase de votre lettre) de soumettre la proposition des délégués LLMIG mentionnée dans notre lettre du 11 novembre 1973 au comité fédéral FVNEF.

Les membres de notre comité exécutif ne saisissent cependant pas le sens dans ce contexte:

- a) du mot "avancements", expression qui n'existe (suivant Larousse) que pour une action d'avancer ou un progrès, un succès, une élévation en grade.

Cette phrase est encore moins compréhensible si vous aviez l'intention de reprocher au comité exécutif de la Ligue une interprétation avancée, alors que le point 1. de votre lettre ne se rapporte pas à une allégation de notre part, mais à une explication de votre part, à savoir l'explication au sujet de la suite qui a été donnée par le comité fédéral FVNEF à la proposition de nos délégués.

- b) de la déclaration que le comité fédéral FVNEF a été saisi de cette proposition des délégués LLMIG et qu'il en a été discuté, alors que le comité exécutif LLMIG a attendu au moins une réponse (affirmative ou négative) sur l'attitude du comité fédéral FVNEF dans cette question.

Suivant la déclaration faite au cours de la réunion précitée du 19 novembre 1973 par le délégué LLMIG au sein du comité fédéral FVNEF, le camarade René Didier, le comité fédéral n'est pas prêt à donner une suite favorable à la sollicitation des délégués LLMIG à savoir d'organiser une entrevue avec le Président



Organisation-Membre
de la Fédération Mondiale
des Anciens Combattants

de la RFA et de lui soumettre dans une audience les doléances et les revendications des enrôlé(e)s de force luxembourgeois(es) et n'a même pas l'intention d'accepter une invitation à une entrevue avec le Président de la RFA qui lui parviendrait, le cas échéant, de la part du bureau présidentiel ou du Président lui-même.

Le comité exécutif LLMIG, en accord complet avec ses délégués, est toujours d'avis que le comité fédéral FVNEF devrait demander une audience-entrevue avec le Président de la RFA, d'autant plus que toute manifestation ou démonstration s'achève avec la présentation d'une requête, d'une sollicitation, d'une explication.

En ce qui concerne le point 2. de votre lettre le sous-signé ainsi que le secrétaire LLMIG s'excusent de l'erreur de lieu qui s'est glissée dans la préparation ainsi que dans l'expédition de la lettre (lapsus, qui figurait d'ailleurs dans un journal).

Quant à votre allégation au sujet d'une information fausse (volontaire ou involontaire) qui aurait été donnée aux délégués LLMIG, nos dirigeants s'en réfèrent à notre vice-président René Didier qui en tant que participant au déplacement à Mayence a référé (tout) seul sur cette rencontre devant les délégués LLMIG et en a donné des détails.

Nos dirigeants regrettent qu'une telle insinuation ait pu se glisser dans la réponse du comité fédéral FVNEF vis-à-vis de notre camarade René Didier, vice-président de la Ligue et membre du comité fédéral FVNEF.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du comité exécutif de la
LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILES
ET INVALIDES DE GUERRE 1940-1945,

le secrétaire,


Léon Renard

le président,


René Mantz

12.11.1973

Ligue Luxembourgeoise des
Mutilés et Invalides de
Guerre 1940-45
Résidence Jean-Charles
LUXEMBOURG-BONNEVOIE
5, rue du Cimetière

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre honorée du 10 ctr.
et soumettrai évidemment la proposition de vos délégués au comité fédéral. Il y a toute fois des avancements dans votre lettre que je ne comprends pas très bien et qui sont:

1. Cette proposition d'une entrevue avec le Président de la RFA lors de sa visite a déjà été soumise au comité fédéral et y a été discutée, et *XX pour être rejetée??*
2. Le comité fédéral ne s'est encore jamais déplacé à Bonn *pour...*

Il me semble donc que volontairement ou involontairement vos délégués ont été du moins mal informés.

aient
Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes meilleurs sentiments.

Jos Weirich

? Est-ce l'affaire de
l'entrevue avec le
CDU - KOHL ? on peut?



Association sans but lucratif

Sous le Haut Patronage de
S.A.R. Monseigneur le
Grand-Duc Jean de Luxembourg

LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE 1940-1945

Siège:
Résidence Jean-Charles
5, rue du Cimetière
LUXEMBOURG-BONNEVOIE

Téléphone: 48 97 76
Comptes: ccp 283 66

Monsieur Jos. Weirich
Président
Fédération Nationale des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force
rue de la Poste
D u d e l a n g e

LUXEMBOURG, le 10 novembre 1973.

Monsieur le Président,

Lors d'une réunion réservée aux délégués de la Ligue Luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de Guerre 1940-1945 qui se tenait le 4 novembre dernier un échange de vues a eu lieu au sujet de la visite du Président de la République Fédérale Allemande au Luxembourg.

Une des propositions soulevées qui a d'ailleurs été chaleureusement adoptée par les assistants se rapporte à une entrevue à organiser avec le Président de la RFA et de lui soumettre dans une audience (à fixer - éventuellement - en commun avec le Ministère des Affaires Etrangères) les doléances et les revendications des enrôlé(e)s de force luxembourgeois(es).

Nos délégués ont, en effet, jugé cette voie beaucoup plus adaptée que celle empruntée par le comité fédéral lors de son déplacement à Bonn.

Notre comité qui a été chargé de porter cette proposition à la connaissance du comité fédéral s'en acquitte avec d'autant plus de promptitude que les membres du comité présents à cette réunion (et en nombre suffisant pour prendre une décision) ont approuvé cette initiative.

Dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez réserver à cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments mes meilleurs.

Au nom du comité exécutif de la
LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS
ET INVALIDES DE GUERRE 1940-1945,

le président,

René Mantz



Organisation-Membre
de la Fédération Mondiale
des Anciens Combattants